

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt- six, le douze mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HETSCH, Maire.

Etaient présents : Hubert MONDIERE, Danielle LACOUR, Patrick LARRAY, Véronique FESSY, Yves LAGRANGE, Fabrice RABOUTOT, Christelle PAVALLIER, Thierry GOUTTARD, Christelle POUSSIN, Marie MARCHETTO, Sandy MATHEVET, Marine DAMAIS, Clément CHRISTOPHE, David HERMANN.

Secrétaire de séance : Patrick LARRAY.

Date d'envoi de la convocation : 07/05/2026

Objet : ELECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SERVICES AUX POPULATIONS ENTRE LOIRE ET RHÔNE (SPLR)

Le Maire informe l'assemblée que la société publique locale « services à la population du pays entre Loire et Rhône » SPLR est une société anonyme créée en 2019 par la CoPLER et 10 autres communes. Depuis 4 autres communes ont rejoint le capital.

Initialement créer afin d'assurer la gestion de la crèche basée à St Symphorien de Lay, une Délégation de Service pour reprendre la gestion de l'ALSH Les Tigroux à Régnay a été actée en 2023. S'en est suivi l'approbation de l'ouverture d'une annexe à Pradines ayant conduit à la création d'un ALSH multisites Régnay-Pradines en 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1524-5 et R.1524-3 et suivants

Vu les statuts de la SPLR,

Vu les résultats du scrutin.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- **TOUTES LES COMMUNES ACTIONNAIRES : GRANDS ET PETITS ACTIONNAIRES**

DE DESIGNER Mme Danielle LACOUR, représentante permanente à l'assemblée générale des actionnaires.

- **LES PETITS ACTIONNAIRES** :

DE DESIGNER Mme Danielle LACOUR, représentante permanente à l'assemblée spéciale de la société.

Le secrétaire de
séance,
Patrick LARRAY.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.
Fait à Pradines, le 12 Mai 2026.
Le Maire,
Jean-Marc HETSCH.